

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE¹

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 6 septembre 1967, à 15 h 20

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Échange de données d'expérience concernant les problèmes énoncés dans le rapport du Groupe d'experts des noms géographiques (<i>fin</i>) [point 8 de l'ordre du jour]	20
Election du Bureau (<i>fin</i>) [point 3 de l'ordre du jour]	22
Rapports des gouvernements sur les progrès accomplis dans la normalisation des noms géographiques (<i>suite</i>) [point 7 de l'ordre du jour]	23

Président:

M. BARANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

Échange de données d'expérience concernant les problèmes énoncés dans le rapport du Groupe d'experts des noms géographiques (*fin*)

[Point 8 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT invite les représentants à formuler des observations sur le problème *p*.

M. SCHÜLE (Suisse) souhaite que ceux qui mettent au point les glossaires de termes géographiques gardent présent à l'esprit la différence qui existe souvent entre la signification locale de ces termes et le sens qui leur est attribué par les géographes. L'usage local définit en général un détail tel qu'il se présente dans une localité, ce qui limite le sens du terme utilisé pour désigner ce détail. La connaissance des diverses significations locales des termes ne pourrait aider qu'indirectement les géographes, qui doivent travailler sur des termes précis ayant toujours le même sens. Dans certains cas, un glossaire établi pour les géographes serait donc en contradiction avec l'usage local. En outre, de nombreux néologismes techniques inventés par les géographes pour leur usage n'ont aucun rapport avec les termes d'usage local. La façon dont un cartographe conçoit un glossaire de termes géographiques sera donc différente de celle d'un linguiste qui adopte l'usage local comme point de départ. Un dictionnaire des termes dialectiques locaux est en cours d'élaboration en Suisse; M. Schüle donne des exemples de termes ayant des sens différents dans diverses parties du pays et de termes dont la signification diffère de l'usage français.

M. NÉDÉLEC (France) reconnaît qu'il serait difficile, si ce n'est impossible, de mettre au point un glossaire de termes normalisés qui fasse autorité, étant donné la grande diversité des termes locaux utilisés et les fluctuations de l'orthographe et du sens d'une région à l'autre. De nombreux noms de lieux et noms de famille dérivent de ces termes; M. Nédélec en donne quelques exemples. Après sa réunion de 1960, l'Institut géographique national (IGN)

français a publié un glossaire qui définissait le sens de nombreux termes dialectiques figurant sur des cartes et faisant partie de noms de lieux et de noms de famille. Plusieurs exemplaires de ce glossaire sont à la disposition des délégations intéressées.

M. LEWIS (Royaume-Uni) estime que la Conférence doit s'intéresser au premier chef aux glossaires de termes qui figurent dans des noms géographiques, et non à des glossaires de tous les termes géographiques. Elle ne doit pas s'engager trop dans le vaste sujet des termes géographiques ou de l'onomastique, science qui relève essentiellement de la linguistique. M. Lewis est d'avis que la Conférence fera peu de progrès si elle ne limite pas ses objectifs, du moins au début, aux termes génériques qui font partie des noms géographiques.

M. GOMEZ DE SILVA (Mexique) est du même avis. Il estime que les différentes manières dont les noms géographiques sont utilisés dans des pays différents résultent souvent de traductions ambiguës ou inexactes.

M. BURRILL (Institut panaméricain de géographie et d'histoire), prenant la parole sur l'invitation du Président, est d'accord avec le représentant de la France pour considérer qu'il serait impossible de mettre au point, en l'état actuel des choses, un glossaire de tous les termes géographiques qui fasse autorité. Toutefois, la Conférence ne peut limiter son attention aux termes génériques qui entrent dans la composition des noms de lieux. Les différentes significations attribuées aux termes géographiques par des personnes différentes et dans des parties différentes du monde posent un problème important en géographie, et il faut s'efforcer de normaliser l'usage en publiant des définitions de ces termes, qui fassent autorité.

M. CORDERAS DESCARREGA (Espagne) partage cette opinion. Des définitions précises sont nécessaires pour mettre fin aux erreurs d'interprétation; le représentant de l'Espagne donne quelques exemples de toponymes mal interprétés dans son pays.

M. ORMELING (Pays-Bas) appelle l'attention des participants sur la pratique suivie dans plusieurs écoles, qui consiste à inventer des noms simplifiés, faciles à retenir, pour les entités géographiques étrangères qui n'ont reçu aucun nom officiel. Par exemple, l'expression «Castilian Separation Mountains» est couramment utilisée dans les écoles néerlandaises, mais n'est pas portée sur les cartes.

M. MURZAEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) déclare que la clef de l'interprétation des termes géographiques et de nombreux noms géographiques est leur étymologie, qui doit donc servir de point de départ à leur normalisation. Cependant, les termes géographiques ne présentent pas tous un intérêt pour la Conférence qui s'occupe essentiellement de ceux dont les noms géographiques sont dérivés. Il appartient aux linguistes d'étudier les

¹ Le texte original de ce compte rendu a été distribué sous la cote E/CONF.53/SR.5.

autres. Il importe, pour ceux qui s'intéressent à la normalisation des noms, de comprendre clairement l'évolution sémantique locale qui a modifié la fonction des termes incorporés dans les noms géographiques. M. Murzaev a soumis, au titre du point 10 de l'ordre du jour, un «Glossaire international des termes géographiques locaux», où sont examinés les principes sur lesquels doit reposer un tel glossaire. Ce document sera présenté à la Commission II.

Le PRÉSIDENT invite les participants à formuler leurs observations sur les problèmes *g*, 1 et 2.

M. HOVDA (Norvège) fait observer que les noms de localités font partie de l'héritage culturel d'un pays et que, dans la plupart des cas, ils ont été transmis oralement depuis des temps très reculés, si bien qu'ils constituent un patrimoine historique d'un grand intérêt. De nombreux noms de localités ou des noms de détails en Norvège ne contiennent aucun élément descriptif ou générique. Ils ne peuvent être traduits ou modifiés par l'addition d'éléments génériques afin d'être normalisés. La Norvège a créé un comité spécial qui a compétence pour connaître des recours en matière de noms géographiques.

M. MUTZIGER (Etats-Unis d'Amérique) signale à l'attention des représentants l'ambiguïté qui découle de l'emploi d'abréviations et qui fait l'objet du problème *g*, 2.

M. BREU (Autriche) cite comme exemple d'une ambiguïté de ce genre l'emploi, en Italie, de la lettre «S» comme abréviation du mot «San» sous différentes formes; cet usage est une source de difficultés pour ceux qui ne connaissent pas l'italien. Il est certes nécessaire d'indiquer la nature de l'entité géographique désignée; mais, sur des cartes, cela ne peut se faire par adjonction d'un terme générique au nom existant.

M. LEWIS (Royaume-Uni) est certain que le Groupe d'experts n'a pas voulu préconiser l'adjonction de termes génériques aux noms géographiques existants mais qu'il a simplement suggéré que les nomenclatures indiquent la nature de l'entité à laquelle le nom s'applique et comportent un glossaire des toponymes génériques des noms existants.

M. DAHLBERG (Pays-Bas) est d'avis également que, dans certains pays, il serait impossible d'ajouter des termes génériques aux noms géographiques. Une solution pourrait consister à faire précéder le nom géographique complet du terme générique en très petits caractères.

Le PRÉSIDENT invite les représentants à formuler leurs observations sur le problème *r*.

M. MUTZIGER (Etats-Unis d'Amérique) déclare que le Groupe d'experts a voulu porter le problème à l'attention des pays qui se servent de l'article défini dans certains de leurs noms géographiques, afin que l'adjonction d'articles à ces noms soit normalisée. Les experts n'étaient pas certains de l'intérêt de cette normalisation pour l'usage national, mais ont jugé qu'il importe pour les étrangers de savoir si l'article doit être utilisé ou non.

M. SFICLEA (Roumanie) déclare que, dans son pays, les noms de cours d'eau, par exemple, peuvent être portés sur une carte de trois façons différentes : ou bien l'hydronyme est précédé de l'article défini, ou bien l'article peut être omis sur les cartes où sont portés de nombreux noms, ou bien encore l'article peut être omis et le nom de cours d'eau précédé du mot «fleuve» ou «rivière» en roumain. La troisième variante est plus satisfaisante pour l'usage national, alors que la deuxième convient mieux pour les étrangers.

M. BLOK (Pays-Bas) fait observer que, pour savoir si l'article défini est indispensable, il faut connaître la langue du pays où se trouve l'entité désignée par ce nom. Aux Pays-Bas, une règle simple est appliquée : l'article est considéré comme indispensable s'il doit être répété après un adjectif qualifiant le nom de lieu. Cette règle pourrait peut-être s'appliquer à d'autres langues.

M. LEWIS (Royaume-Uni) dit que cette règle n'est pas applicable en anglais.

M. BURRILL (Institut panaméricain de géographie et d'histoire), prenant la parole sur l'invitation du Président, déclare qu'à son avis la règle appliquée par les Pays-Bas est d'un usage purement national.

M. BURU (Libye) déclare qu'en arabe l'article défini est un élément essentiel d'un nom géographique.

M. BREU (Autriche) propose que, pour éviter des confusions, les pays dont les langues attachent l'article défini au nom lui-même doivent donner dans leurs nomenclatures toutes les formes possibles du nom en question.

M. AYOUBI (Liban) déclare que, dans son pays, on a décidé d'omettre l'article défini arabe «El» dans le nom transcrit en caractères latins lorsque l'article se trouve au début d'un nom géographique. Cette solution a l'avantage de tenir compte de la pratique et de simplifier l'orthographe des noms portés sur les écriteaux, les poteaux indicateurs, etc. L'article est toutefois maintenu s'il se trouve au milieu d'un nom géographique.

M. CORDERAS DESCARREGA (Espagne) dit que, dans son pays, la question est considérée comme relevant de l'Académie espagnole plutôt que comme une question d'ordre géographique ou topographique.

M. MUTZIGER (Etats-Unis d'Amérique), se référant à l'observation faite par le représentant du Liban, souligne que les cartographes des Etats-Unis souhaitent connaître le nom exact des détails géographiques en arabe, car une confusion risque de se produire si l'article est placé au début d'un nom de lieu sur une carte en arabe et que la graphie n'a pas été latinisée.

Le PRÉSIDENT invite les représentants à formuler leurs observations sur le problème *s*.

M. BURU (Libye) déclare que, récemment, on a noté une tendance à normaliser l'alphabet arabe en anglais et en français. Les écrivains arabes se sont mis d'accord sur la translittération, et la nomenclature n° 41 du Board of Geographical Names des Etats-Unis a été prise comme document de base. Les Etats arabes ont décidé que seul l'arabe classique, à l'exclusion des dialectes, devra être utilisé pour écrire l'alphabet. Cependant, il n'a pas encore été décidé quelle est la forme transcrite, anglaise ou française, qui fera autorité; la Libye utilise l'orthographe anglaise, mais des pays comme le Maroc et l'Algérie utilisent l'orthographe française.

M. MUTZIGER (Etats-Unis d'Amérique) a constaté avec intérêt que d'autres pays ont connu les mêmes difficultés que le sien pour obtenir des précisions sur l'orthographe des noms employés dans la zone où l'on utilise l'alphabet arabe. En effet, ce même problème est évoqué dans le mémoire soumis par l'URSS au titre du point 11 de l'ordre du jour.

M. LEWIS (Royaume-Uni) indique que l'expression *Arabic script*, employée dans le document en question, lui paraît préférable à l'expression *Arabic alphabet*.

M. VADIIE (Iran) appelle l'attention de la Conférence sur un système de translittération des noms géographiques

en arabe, établie par le chef de sa délégation en consultation avec des experts des Etats-Unis, et décrit dans le *Romanization Guide* publié par le Board of Geographical Names des Etats-Unis.

M. MAYAR-NAWABI (Iran) dit que, si l'on parle beaucoup de l'imprécision de l'orthographe arabe, il ne lui semble cependant pas que les choses soient plus ambiguës avec l'arabe qu'avec l'alphabet latin. Pour la langue arabe, le problème consiste uniquement à savoir s'il faut ou non mettre les signes représentant des voyelles brèves tandis que les sons correspondant à l'alphabet latin varient beaucoup d'une langue européenne à l'autre. Il y aurait peut-être moyen de remédier à ces difficultés en utilisant un système phonétique basé sur l'alphabet latin.

M. LEWIS (Royaume-Uni) convient que l'alphabet latin ne donne pas toute satisfaction; mais il constate que, pour rendre dans d'autres langues la graphie des noms arabes, aucun système n'est sûr si les voyelles brèves ne sont pas nettement indiquées.

M. GOMEZ DE SILVA (Mexique) demande si l'entente intervenue entre les érudits arabes, ainsi que l'a indiqué le représentant de la Libye, signifie que la graphie normalisée comprendra tous les signes diacritiques.

M. BURU (Libye) répète que les pays de langue arabe sont parvenus à un accord sur un alphabet arabe normalisé.

Le PRÉSIDENT invite les représentants à formuler leurs observations sur le problème *t*.

M. GOMEZ DE SILVA (Mexique) demande pourquoi les experts n'ont pas fait allusion aux caractères chinois à l'alinéa *t*.

M. MUTZIGER (Etats-Unis d'Amérique) répond que, si les noms géographiques chinois posent des problèmes de prononciation, ces problèmes sont moins graves que pour la lecture du sino-japonais et du sino-coréen. Lorsque les noms de lieux japonais ne sont écrits qu'en caractères sino-japonais, il est très difficile d'en connaître la prononciation puisque nombre d'entre eux peuvent se lire de trois, quatre et parfois cinq manières différentes. En outre, il arrive souvent que l'on trouve sur les cartes japonaises des noms écrits en caractères sino-japonais et correspondant à des détails géographiques qui ont reçu leur nom sous l'influence chinoise et des noms écrits en kana et correspondant à d'autres détails géographiques; cela est également vrai pour des noms géographiques en Corée.

M. SUN (Chine) dit que la prononciation des caractères chinois n'est pas uniforme parce qu'on parle en Chine de nombreux dialectes. Cependant, en 1928, le Gouvernement chinois a publié un système phonétique appelé «Lettres phonétiques nationales», qui donne la prononciation type de chaque caractère. On l'enseigne aux enfants à partir de l'école primaire et il en est fait usage dans les dictionnaires. Ce système phonétique n'est toutefois pas encore appliqué pour les cartes, comme le kana pour les cartes japonaises. On a également essayé de normaliser la transcription des noms chinois en caractères latins.

M. BREU (Autriche) demande si la méthode de transcription phonétique du chinois en caractères latins, qui a été arrêtée par le gouvernement de Pékin, est dans l'ensemble acceptable pour la Conférence.

M. LEWIS (Royaume-Uni) estime que cette question pourrait être examinée en détail par la Commission III.

Le PRÉSIDENT propose de passer au problème *u*.

M. BURRILL (Institut panaméricain de géographie et d'histoire), prenant la parole sur l'invitation du Président,

dit que le problème soulevé sous *u*, de même que sous *f* et *l*, revient essentiellement à fournir des renseignements d'ordre grammatical.

Le PRÉSIDENT invite les représentants à formuler leurs observations sur le problème *u* ou sur l'ensemble des points énumérés.

M. VADIIE (Iran) dit qu'il est absolument indispensable d'arrêter des principes de normalisation qui soient susceptibles d'application générale. C'est ce qui ressort nettement du document présenté par l'URSS sur les problèmes de corrélation entre la normalisation nationale et la normalisation internationale des noms géographiques².

M. LAMBERT (Australie) dit que la liste ne contient aucune allusion au problème de la ligne de démarcation entre les détails océanographiques et ceux dont s'occupent les organes nationaux chargés de la normalisation des noms. A son sens, la normalisation nationale devrait porter non seulement sur les zones terrestres, mais aussi sur le plateau continental.

M. GOMEZ DE SILVA (Mexique) fait observer qu'en plus du plateau continental les détails topographiques situés dans d'autres parties des océans — qu'il y ait ou non un plateau continental — devraient avoir un nom qui pourrait leur être donné par un organisme supranational.

M. FRASER (Canada) suggère de renvoyer à la Commission IV la question des détails situés dans les eaux territoriales ou internationales. C'est de la manière de traiter les noms de détails topographiques relevant d'une souveraineté unique qu'il s'agit.

M. LAMBERT (Australie) précise que c'est bien des détails géographiques relevant de la souveraineté d'un seul pays qu'il a voulu parler.

M. LEWIS (Royaume-Uni) estime qu'il y a lieu de renvoyer ce problème à la Commission I, car il touche aux limites de l'application de la normalisation nationale. Le représentant de l'Australie a soulevé une question importante : jusqu'ici, la Conférence s'est surtout occupée des noms de détails terrestres, alors que l'intérêt porté aux ressources situées au-delà des limites côtières, notamment celles du plateau continental, croît rapidement. Même si la Conférence ne peut fixer de règles en matière de limites, elle peut étudier le problème des noms de détails géographiques situés juste à la limite des eaux côtières.

M. BURRILL (Institut panaméricain de géographie et d'histoire), prenant la parole sur l'invitation du Président, fait observer que le débat portera sur deux questions différentes : d'abord, les détails topographiques d'assez petite importance connus des habitants des territoires voisins et baptisés par eux; ensuite, ceux qui sont découverts au cours de l'exécution de programmes océanographiques et qui n'ont pas encore reçu un nom. Ces deux cas pourraient être examinés par les Commissions I et IV.

M. KOMKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) fait siens les points de vue exprimés par les deux orateurs précédents.

Le PRÉSIDENT annonce que la Conférence a terminé l'examen du point 8 de l'ordre du jour.

Election du Bureau (fin)

[Point 3 de l'ordre du jour]

M. Ratajski (Pologne) est élu vice-président de la Commission I par acclamation.

² Voir ci-après, point 12 de l'ordre du jour.

M. Halvorsen (Norvège) est élu rapporteur de la Commission I par acclamation.

M. Mayar-Nawabi (Iran) est élu vice-président de la Commission II par acclamation.

M. Rosu (Roumanie) est élu rapporteur de la Commission II par acclamation.

M. Khamasundara (Thaïlande) est élu vice-président de la Commission III par acclamation.

M. Pégorier (France) est élu rapporteur de la Commission III par acclamation.

M. Matta (Liban) est élu vice-président de la Commission IV par acclamation.

M. Loxton (Kenya) est élu rapporteur de la Commission IV par acclamation.

Rapports des gouvernements sur les progrès accomplis dans la normalisation des noms géographiques (suite)

[Point 7 de l'ordre du jour]

M. SUNTHAN (Cambodge) dit qu'il existe au sein du Service géographique national du Cambodge, depuis sa création en 1955, une division toponymique chargée de la normalisation des noms géographiques. Jusque-là, le personnel des services compétents était en grande partie français et les postes subalternes étaient occupés par des Vietnamiens. Les noms de localités étaient transcrits en caractères latins, conformément aux systèmes français, et nombre d'entre eux ont alors été interprétés par des personnes qui n'avaient pas une très bonne connaissance de la langue nationale, le khmer. Les premières cartes du Cambodge à l'échelle de 1/100 000, 1/400 000 et 1/500 000 ont toutes été imprimées en caractères latins; aujourd'hui, le Service géographique national a publié, à l'intention des écoles, une série de cartes spéciales où les noms de localités sont écrits en khmer.

Un accord bilatéral conclu en 1957 entre le Cambodge et les Etats-Unis a permis au Service géographique national de mener à bien un projet de normalisation des noms géographiques avec le concours du Service cartographique de l'Armée des Etats-Unis et de dresser des cartes au 1/50 000

où les noms de localités sont écrits en caractères khmers et en caractères latins. Malheureusement, par manque d'expérience, on a fait certaines erreurs dans la transcription en caractères latins. La procédure normale veut que le service envoie des équipes sur les lieux pour recueillir les noms des localités, des cours d'eau et d'autres détails géographiques auprès des populations locales. Ces noms sont ensuite enregistrés conformément à la prononciation locale, puis vérifiés auprès du service cadastral de la province intéressée. Comme les habitants de la province du Nord-Est ont un accent régional assez marqué, il est difficile pour les chercheurs étrangers d'enregistrer correctement les noms de localités. Il est donc possible que certaines erreurs se soient produites lors du rassemblement de données sur les régions du pays qui ont été confiées à des chercheurs philippins.

Le service collabore actuellement avec le Ministère de l'intérieur au rassemblement de tous les noms de localités du Royaume. Ces noms ont généralement une origine historique ou légendaire, mais certains peuvent avoir des caractéristiques différentes. Ainsi, certains villages de la province du Nord-Est portent des noms laotiens qui sont soit traduits en langue khmère, soit remplacés par des noms en rapport avec l'histoire ou la légende locales. M. Sunthan souligne en conclusion que le véritable nom de son pays est «Kampuchea», qui a donné en français «Cambodge» et en anglais «Cambodia»; du point de vue phonétique, la forme anglaise est plus proche de l'original que la forme française.

M. SIMPSON (Ghana) dit que, jusqu'en 1967, les divers organismes ghanéens chargés des noms géographiques travaillaient indépendamment les uns des autres. Ce n'est que récemment qu'un comité central a été créé, sous les auspices de l'Académie des sciences, en vue de parvenir à une normalisation nationale. Le comité est secondé dans sa tâche par des commissions régionales qui étudient les problèmes des dialectes locaux. Comme il existe au moins 12 dialectes au Ghana, qui a une superficie de 250 000 kilomètres carrés environ et une population de 7 millions d'habitants, on comprend aisément que les progrès aient été lents jusqu'à ce jour et qu'il reste encore beaucoup à faire.

La séance est levée à 17 h 50.